



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 74010

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'après-emploi-jeune. Si beaucoup de contrats emplois jeunes ont débouché sur une embauche, la plupart des jeunes ayant bénéficié de cette mesure restent dans des situations précaires, les emplois dans les associations restant, eux, dévalorisés par rapport aux embauches dans une entreprise. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures supplémentaires, suite au plan de juin 2001, elle entend prendre afin de pérenniser ces emplois-jeunes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74010

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1359